

Législatives 2012 et PVB !

Législatives 2012 et Parti du Vote Blanc !

Le ministère de l'intérieur a fait paraître dans l'édition du 10 mai 2012 du *Journal officiel* l'arrêté donnant la liste des partis et groupements politiques auxquels les candidats aux élections législatives pourront se rattacher pour déclarer leur financement.

En effet, pour qu'un candidat aux élections législatives puisse se rattacher à un parti, il faut que ce parti soit déclaré ! Ce rattachement permet 2 choses :

- Obtenir un financement de l'état si 50 candidats du parti font chacun au moins 1%
- Obtenir un clip de présentation sur les chaînes régionales (France 3) si le parti présente 75 candidats.

Of course, le Parti du Vote Blanc est déclaré en bonne et due forme !

[Télécharger l'arrêté du 7 mai 2012 en PDF](#)

[Télécharger la Déclaration de Rattachement du candidat en PDF](#)